



Séparation concubins Propriétaire d'une maison au nom de Mme

Par **DAVAT**, le **26/05/2013** à **20:24**

bonjour

En union libre depuis près de 20 ans, père de 2 garçons de 14 et 11 ans, ma concubine est partie avec les enfants depuis quelques jours. La maison a été achetée à mon nom en 2000 puis en 2006 pour diverses raisons cette maison a été mise au nom de ma concubine.

Que va-t-il se passer pour moi en cas de vente de la maison ?

Aurais-je droit à la moitié du montant de la vente ?

Que dois-je faire pour faire valoir mes droits ?

Merci de vos réponses et conseils

Très cordialement

davat

Par **cocotte1003**, le **27/05/2013** à **13:27**

Bonjour, il va vous falloir produire les justificatifs des sommes que vous avez investi dans la maison pour demander à être dédommagé, cordialement